

Louise Caron

**GEORGES CLICHE :
TRADUCTEUR,
JURISTE, POLYGLOTTE, MILITAIRE**

Georges Cliche est né à East Broughton, dans la Beauce, le 15 juillet 1912. Il fut un traducteur de carrière qui a passé toute sa vie professionnelle dans la Fonction publique. Tout d'abord dans la Fonction publique fédérale à partir de la fin des années trente jusqu'à 1965 et ensuite, à partir de 1965, dans la Fonction publique du Québec, au Service des traductions du Secrétariat de la province qui devient par la suite le Service de la traduction du ministère des Communications.

Ce n'est pas par hasard qu'il s'oriente dès le début de sa vie professionnelle vers une carrière de traducteur. Ses dons exceptionnels, son goût pour l'étude et sa solide formation académique le prédestinent à un choix de carrière dans le domaine linguistique. Pour comprendre le destin de cette personnalité riche, il y a lieu de rappeler les aptitudes dont il a fait preuve dès son jeune âge ainsi que son cheminement académique et sa carrière professionnelle.

Encore très jeune, il manifeste un talent peu commun pour les langues. Il est aussi doué pour la musique : il joue du piano à l'oreille. Il aime l'étude. Il fait son cours classique au Collège de Lévis et obtient son baccalauréat ès-arts de l'Université Laval en 1932. Au Collège de Lévis, il se révèle être un élève brillant.

Il s'inscrit ensuite à la Faculté de droit de l'Université Laval à Québec et obtient sa licence en droit en 1935. Parmi ses condisciples, on compte l'honorable Hughes Lapointe, qui a été ministre fédéral et lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Me Jean-Charles Bonenfant, ancien bibliothécaire de l'Assemblée législative du Québec et les deux fils du Très honorable Louis Saint-Laurent, Me Jean-Paul Saint-Laurent et Me Renault Saint-Laurent, pour n'en nommer que quelques-uns.

Concurremment à ses études de droit, le jeune Cliche étudie les langues étrangères, ce qui est bien typique de ses aptitudes, de ses goûts et de son ardeur à l'étude. Il est bien récompensé car l'Université Laval lui décerne en 1934 un certificat d'espagnol et un certificat de russe et en 1935 un certificat d'allemand. Il étudie aussi l'arabe, l'italien et le portugais.

En juillet 1939, on retrouve Georges Cliche comme traducteur auprès de la Gendarmerie royale du Canada à Ottawa. Rappelons-nous que cette époque est très difficile puisqu'elle coïncide avec la crise économique et au surplus il n'est pas facile dans ces années-là pour les francophones de s'implanter dans la Fonction publique fédérale, mais cela n'empêche pas le jeune Cliche de s'y trouver un poste dans le domaine correspondant à ses talents. Il occupe cette fonction jusqu'au moment où il est appelé à s'enrôler dans l'Armée canadienne en août 1942.

Il ne quitte pas le continent nord-américain pendant la guerre et continue de travailler comme traducteur pour l'Armée canadienne qui l'envoie en 1943 étudier le japonais aux États-Unis et à Vancouver. Il devient officier et est promu par la suite au grade de capitaine. Puis, il occupe un poste de traducteur au ministère de la Défense nationale du Canada à Ottawa, poste qu'il conservera jusqu'en 1965.

Notons qu'il a aussi été responsable de l'enseignement du français aux officiers de langue anglaise des trois Armes à titre d'instructeur en chef, comme en fait foi un article du journal *Le Droit* d'Ottawa du 29 octobre 1952, intitulé *Un pas vers le bilinguisme chez nos militaires*. En relatant les difficultés inhérentes à l'organisation de semblables cours, l'article signale la contribution déterminante de Georges Cliche, en ces termes:

«[...] une bonne part du crédit est attribuable au capitaine Georges Cliche, sans lequel cette entreprise eut été presque infailliblement vouée à l'échec [...].»

« Par amour avant tout de la langue française qu'il vénère, et par penchant vers l'enseignement, l'inlassable capitaine Cliche se fait un

plaisir de se vouer à cette tâche souvent ingrate [...].»

En 1965, il est embauché par le gouvernement du Québec comme directeur adjoint et traducteur au Service des traductions du Secrétariat de la province, lequel Service relève plus tard du ministère des Communications sous le nom de Service de la traduction. Sous le gouvernement actuel, ce Service relève du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.

Dans ses fonctions au gouvernement du Québec, il a, notamment, collaboré à la rédaction du *Guide du traducteur* publié par l'Éditeur officiel du Québec en 1978. Monsieur Patrick Dooley, alors directeur du Service de traduction, notait en exergue de ce *Guide*:

«La rédaction de ce document a été confiée à quelques-uns de nos traducteurs les plus expérimentés et reflète bien les connaissances approfondies qu'ils possèdent en ce domaine.»

Ce *Guide du traducteur* renferme les normes à l'intention des professionnels du Service de traduction du Québec pour la traduction gouvernementale. C'est essentiellement un manuel pratique qui tente de répondre aux problèmes concrets les plus courants que rencontrent les traducteurs et pigistes du gouvernement. Ainsi, l'on y traite des principes généraux de la traduction, de la technique de la traduction, de la traduction des textes scientifiques et techniques, de la traduction des textes juridiques du français vers l'anglais (chapitre entièrement en anglais intitulé *Legal Translation* avec bibliographie relative à la rédaction juridique et aux dictionnaires de droit recommandés).

Le *Guide* aborde aussi la révision, les indications orthographiques et stylistiques, les caractéristiques et usages particuliers de la langue anglaise (chapitre entièrement en anglais intitulé *Notes on English Usage*). En Annexes, on retrouve les normes de traduction des documents officiels des pays étrangers et une liste des noms officiels des divers pays du globe avec leur traduction française.

Monsieur Cliche occupe cet emploi au Service de la traduction jusqu'à sa retraite en 1977. Par la suite, il continue à faire du travail de traduction et de révision à la pige pour le même Service pendant quelques années.

Il avait une personnalité agréable et un grand sens de l'humour. Il se distinguait par ses belles manières, son calme, sa pondération. Il avait épousé Pauline Caron de Lévis le 30 septembre 1940. De ce mariage, sont nés deux enfants, Richard et Marie. Il décède le 19 octobre 1992.

Georges Cliche a été sans contredit un traducteur chevronné, un érudit qui a apporté une contribution de grande valeur au domaine de la traduction dans la Fonction publique, que ce soit la Fonction publique fédérale ou celle du Québec.

Source : Ce portrait a été rédigé par Me Louise Caron, avocate au ministère de la Justice du gouvernement du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, N.-B.